

RAPPORT ANNUEL 2015-2016

ENSEMBLE, NOUS SOMMES L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES



















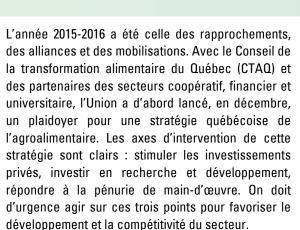


ENSEMBLE POUR SOUTENIR ET DÉVELOPPER NOS ENTREPRISES SUR TOUT LE TERRITOIRE ENSEMBLE POUR APPUYER ET INFORMER NOTRE MONDE ENSEMBLE, PLUS FORTS ET PLUS UNIS

MESSAGE DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL

MARCEL GROLEAU

ENSEMBLE, POUR NOURRIR ET FAIRE GRANDIR LE QUÉBEC!



Poussant plus loin leur action, l'Union, le CTAQ et l'Association des détaillants en alimentation du Québec (ADA) réunissaient, en septembre, les représentants de 15 organisations majeures pour un premier Grand Rendez-vous des décideurs du bioalimentaire. Sous le thème « Nourrir l'économie du Québec », l'événement a permis de dégager un certain nombre de priorités communes : maind'oeuvre, allègement réglementaire, développement des marchés, outils de gestion des risques, partage des risques en innovation, etc. Le dialogue est ouvert et d'autres rencontres se préparent.

En février, devant l'Assemblée nationale, plus de 1200 producteurs des quatre coins du Québec ont dénoncé le rapport Gagné sur l'industrie acéricole québécoise dont les recommandations auraient eu pour effet de déstabiliser une industrie en plein essor. Les recommandations du rapport étaient biaisées et grâce à la mobilisation de tous les intervenants de la filière acéricole, le ministre n'a pu y donner suite. La décision tant attendue de la Régie des marchés agricoles qui, en juin, autorisait enfin la Fédération des producteurs acéricoles du Québec à octroyer 5 millions de nouvelles entailles - dont un bon nombre à la relève – a redonné confiance aux acériculteurs et à l'industrie qui pourront ainsi poursuivre le développement de nouveaux marchés.

Au printemps, la Coalition G05 en étroite collaboration avec l'Union, des députés et de nombreux partenaires de l'industrie, multipliaient les manifestations et les conférences de presse à travers la province pour dénoncer les importations de lait diafiltré au Canada et le laxisme au regard du contrôle des frontières. Le 1er juin, plus de 2 500 producteurs du Québec et d'autres provinces, avec une cinquantaine de tracteurs, ont marché sur Ottawa, rappelant aux élus combien la gestion de l'offre est essentielle pour l'avenir de nos fermes et pressant le gouvernement d'agir. Les producteurs doivent maintenir le cap. Ils savent qu'ensemble, unis et forts de l'appui des membres de la filière, de tous les députés de l'Assemblée nationale et d'une majorité de leurs concitoyens du Québec et du Canada, ils finiront par obtenir gain de cause.

En cours d'année, des groupes de producteurs ont eu à faire un choix déchirant entre le programme ASRA et les programmes AGRI ; un choix qui n'en était pas un dans les secteurs du soya, du maïs et de la pomme de terre. Alors que les prix provenant du marché sont en baisse et que leurs coûts de production sont difficilement compressibles, ces producteurs doivent maintenant assumer plus de risques. C'est un recul épouvantable, quand on pense que ces programmes de gestion des risques ont permis à plusieurs familles agricoles de traverser les années difficiles, notamment dans le secteur des grains.

Sans consultation, Québec annonçait en mars la réforme administrative du Programme de crédit de taxes foncières agricoles, soutenant qu'en dépit des changements, les producteurs recevront, globalement, le même niveau de soutien qu'avant la réforme. Or, les analyses de l'Union, tout comme celles du MAPAQ, indiquent qu'une majorité d'agriculteurs verront leur compte de taxes foncières bondir en moyenne de 30 à 40 %! Il va sans dire que l'Union réclame le maintien du programme actuel, jusqu'à ce qu'une solution durable et concertée soit trouvée. Sa position a reçu l'appui de la Fédération québécoise des municipalités. Au moment d'écrire ces lignes, la mobilisation s'organise.

Au chapitre des gains, les propriétaires de forêts privées ont applaudi le budget du Québec qui, pour une rare fois, a mis de l'avant des mesures fiscales en vue d'encourager la réalisation de travaux sylvicoles chez les quelque 134 000 producteurs forestiers.

L'agriculture biologique a le vent dans les voiles. La Table de développement de l'agriculture biologique en est à sa deuxième année d'existence. De nouveaux programmes offerts par le MAPAQ et la FADQ sont maintenant disponibles pour soutenir les producteurs qui sont en transition vers le bio. Et c'est tant mieux, car le Québec est un leader canadien à ce chapitre et la demande pour les produits issus de l'agriculture biologique ne se dément pas.

La Table horticole prend également son élan. Remplaçant le Conseil québécois de l'horticulture (CQH) qui a perdu son financement, la Table est un lieu de concertation pour les acteurs de cette filière et l'un de nos objectifs est la création d'un fonds de recherche et développement.

Du côté des viandes, les besoins d'investissements pour se conformer aux règles du bien-être animal



sont énormes, notamment dans le secteur porcin. Et le gouvernement tarde à agir. Pourtant, le secteur des viandes, qui représente 70 % des revenus agricoles du Québec, est un secteur névralgique pour notre économie. Il est difficile de comprendre pourquoi le gouvernement ne saisit pas maintenant l'occasion offerte de positionner ce secteur pour l'avenir.

En mai, l'Assemblée nationale adoptait la Loi sur le développement de l'industrie des boissons alcooliques artisanales. Les vignerons, les cidriculteurs et les producteurs d'alcools à base d'érable, de miel et de petits fruits vont enfin pouvoir vendre leurs produits chez les détaillants en alimentation et dans les épiceries : un marché potentiel de 8 000 points de vente!

Tout au long de l'année, l'Union a poursuivi son travail de valorisation avec la journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec qui a accueilli 144 000 visiteurs, dont 24 000 à l'esplanade du Parc olympique de Montréal, le nouveau site urbain de l'événement.

Avec plus d'une cinquantaine de partenariats, dont sa participation à la populaire émission L'Amour est dans le pré sur V, l'Union a appuyé de nombreuses activités du milieu agricole et agroalimentaire ainsi que des initiatives qui mettent en valeur l'achat local et de saines habitudes de vie.

Nous pouvons aussi être fiers de ce qu'UPA développement international accomplit depuis 25 ans dans les pays où les artisans de la terre peinent à tirer un revenu décent de leur labeur. En concertation avec les organisations paysannes nous trouvons des solutions aux défis de la mise en marché de leurs produits agricoles.

En terminant, je veux saluer le travail qu'accomplissent quotidiennement, sur le terrain, nos représentants des groupes locaux, régionaux et spécialisés. Jusqu'ici, dans le cadre du programme À la rencontre des producteurs, ils ont rencontré plus de 15500 producteurs à travers le Québec, les ont entendus et ont échangé avec eux. Un travail extraordinaire qui leur permet d'être bien branchés sur les besoins et les aspirations des membres de la communauté agricole. Ensemble, en développant des positions solides et bien documentées, nous pourrons faire avancer et prospérer l'agriculture du Québec.

Wared Galan

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

CHARLES-FÉLIX ROSS



En mars dernier, c'est avec un très grand honneur et aussi beaucoup d'enthousiasme et de détermination que j'acceptais de relever le défi de la direction générale de l'Union.

Cela fait maintenant 23 années que je travaille avec des productrices et des producteurs agricoles, réunis au sein de l'UPA, une organisation que je considère exemplaire au plan démocratique, d'une très grande rigueur dans ses analyses, efficace et surtout, inégalée au regard de l'engagement des personnes qui la composent, élus et permanents.

Voilà autant de raisons qui font que notre organisation maintient le cap, peu importe la tempête qui se dessine à l'horizon. En reprenant la barre laissée par ma prédécesseur, j'ai trouvé la Maison en ordre et des équipes de travail bien organisées et mobilisées. J'ai eu à procéder à deux nominations cette année au niveau de l'équipe de direction soit celle d'Isabelle Bouffard qui m'a succédé à la Direction recherche et politiques agricoles et celle de Charles Couture à la Direction des publications. Ils ont tous les deux intégré leurs nouvelles fonctions avec diligence et professionnalisme.

Cela ne veut pas dire pour autant que les défis sont moindres. Au contraire, on a encore eu cette année l'impression qu'ils se multipliaient.

Au moment d'entrer en poste, le rapport Gagné venait d'être déposé, la mobilisation s'accentuait dans dossier du lait diafiltré et du contrôle des frontières, le gouvernement enclenchait une démarche biaisée visant à ce que les producteurs choisissent entre l'ASRA et les programmes AGRI et il s'apprêtait à procéder à sa réforme administrative, combien décevante, de la fiscalité foncière agricole. Ouf!

Malgré tout cela, notre Union reste sur les rails et poursuit sa mission sans relâche, celle de défendre les intérêts des productrices et producteurs agricoles de partout au Québec. Elle informe, elle sensibilise, elle valorise; elle argumente, commente, documente. Elle crée des alliances, notamment avec les autres intervenants de la filière. Elle maintient le contact avec les agriculteurs sur le terrain. Elle les accompagne dans plusieurs domaines allant de la santé psychologique à la mise en marché des produits, en passant par l'adoption de nouvelles pratiques, la prévention des accidents, la fiscalité, la gestion des ressources humaines et j'en passe.

Autant de mandats confiés à nos administrateurs et à nos permanents, à la Confédération, en région, au niveau local et dans les différents secteurs de production.

Et l'année 2017 ne sera pas de tout repos elle non plus! Nous devrons poursuivre notre mobilisation dans le dossier de la fiscalité foncière, continuer de réclamer des programmes de sécurité du revenu à la hauteur de nos besoins et, avec nos partenaires, demander la mise sur pied d'une stratégie agroalimentaire capable de stimuler les investissements et l'innovation.

Échaudés par les actions des derniers mois du ministre de l'Agriculture, nous sommes préoccupés par les rencontres préparatoires au sommet sur l'alimentation, notamment celle consacrée à notre secteur d'activité. On peut en effet se questionner sur les réelles intentions du ministre quant au maintien des outils collectifs des producteurs agricoles et sa considération envers l'Union qui, en vertu de la Loi, les représente.

Les enjeux seront aussi de taille sur d'autres fronts : maintenir l'intégrité de nos systèmes de gestion de l'offre dans les accords de commerce et obtenir des compensations à la hauteur des pertes déjà encourues; se tailler une place sur les marchés, ici et ailleurs; maintenir le régime de protection du territoire agricole et la possibilité d'y pratiquer des activités agricoles dans les règles de l'art.

Pour tous ces dossiers, soyez assurés de mon engagement. Je compte bien y mettre toute ma détermination et mon expertise, sachant aussi que je peux compter sur des équipes de travail dévouées dont les compétences ne sont plus à démontrer. Je termine en remerciant les producteurs et les administrateurs qui les représentent pour la confiance qu'ils m'accordent.

Charles - Felix Ross

SOMMAIRE

MESSAGE DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL	2. 2
MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	2. 3
PRÉSENTATION DE L'UNIONP	2. 5
Nos représentants, nos groupes affiliés, quelques données sur la mise en marché collective et les ressources investies en promotion, ainsi qu'en recherche et développement, les dons, l'adhésion des producteurs à l'Union.	
ENSEMBLE, POUR SOUTENIR ET DÉVELOPPER NOS ENTREPRISES SUR TOUT LE TERRITOIREP	2. 8
Les dossiers agricoles liés aux développements des régions et des secteurs de production, nos représentations, nos analyses.	
ENSEMBLE, POUR APPUYER ET INFORMER NOTRE MONDE	. 13
Nos outils de communication, nos activités syndicales, la formation et l'information, les services aux producteurs, la valorisation de l'agriculture et de notre Union, le travail de sensibilisation, UPA DI.	
ENSEMBLE, PLUS FORTS ET PLUS UNIS	. 18
Deux grands dossiers de mobilisation en 2015-2016 : l'acériculture et le contrôle des frontières pour les secteurs sous gestion de l'offre.	

Afin d'alléger les textes du rapport annuel et d'en simplifier la lecture, le masculin englobe les deux genres.

PRÉSIDENTES ET PRÉSIDENTS MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES



Gilbert Marquis Bas-Saint-Laurent



Jacynthe Gagnon Capitale-Nationale-Côte-Nord



Jean-Luc Leclair Centre-du-Québec



James Allan (1er vice-président) Chaudière-**Appalaches**



François Bourassa



Christian Côté Gaspésie-Les Îles



Marcel Papin I anaudière



Jean-Marie Giguère Mauricie



Christian St-Jacques Montérégie



Jérémie Letellier (1er vice-président) Montérégie



Richard Maheu Outaouais-Laurentides



Yvon Simard Saguenay-Lac-Saint-Jean

GROUPES SPÉCIALISÉS

Serge Beaulieu Acéricoles



Agneaux et moutons



Jean Maheu Aquaculteurs



Bleuets



Yvan Michon Fruits et léaumes



Gérard Bouchard

Agriculture

Christian **Overbeek** Grains



Josée Toupin Grands gibiers

Raymonde

Plamondon

Agricultrices

Maude Caron

Chèvres



Pierre-Maurice Gagnon Forestiers



Bruno Letendre



Jean-Marie Rainville Maraîchers

David Lemire

Fraises et

framboises



de transformation

Paulin Bouchard Oeufs



Sténhanie . Levasseur **Pommes**



Francis Desrochers Pommes de terre



David **Boissonneault Porcs**



Carl Bouchard Poulettes



John McCart Quebec Farmer's Association



Michelle Lalanchette Relève agricole



André Mousseau Serre



Volailles

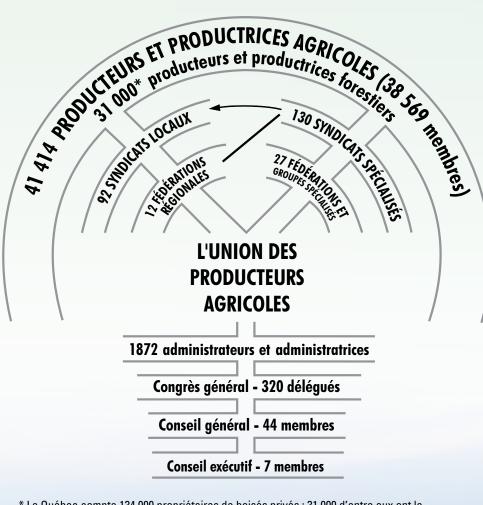


LA MISSION DE L'UNION

L'Union des producteurs agricoles, qui a pignon sur rue dans toutes les régions du Québec, représente tous les agriculteurs. Sa mission est de promouvoir, de développer et de défendre les intérêts des producteurs agricoles et forestiers du Québec, sans distinction de race, de nationalité, de sexe, de langue ou de croyance. L'Union réunit les producteurs sur deux bases distinctes : territoriale et sectorielle. Y sont affiliés 92 syndicats locaux regroupés au sein de 12 fédérations régionales et 130 syndicats spécialisés appartenant à 27 secteurs de production ou couvrant trois champs spécifiques d'intervention : les agricultrices, la relève agricole et le secteur anglophone.

Le modèle d'agriculture qu'ensemble nous privilégions...

• Favorise l'autonomie de celles et ceux qui en vivent. • Utilise les ressources de façon rationnelle. • Maintient le plus grand nombre de fermes. • Assure aux familles agricoles un niveau de vie comparable à celui du reste de la société. • Favorise la diversification sur tout le territoire. • Assure une cohabitation harmonieuse. • Contribue au dynamisme des régions. • Répond à la demande des consommateurs. • Favorise la participation des agriculteurs aux réseaux de commercialisation et leur permet d'obtenir une juste part de revenus du marché. • Fournit à la population des produits diversifiés et de qualité.



* Le Québec compte 134 000 propriétaires de boisés privés : 31 000 d'entre eux ont le statut de producteurs forestiers.

12 FÉDÉRATIONS ET 92 SYNDICATS LOCAUX

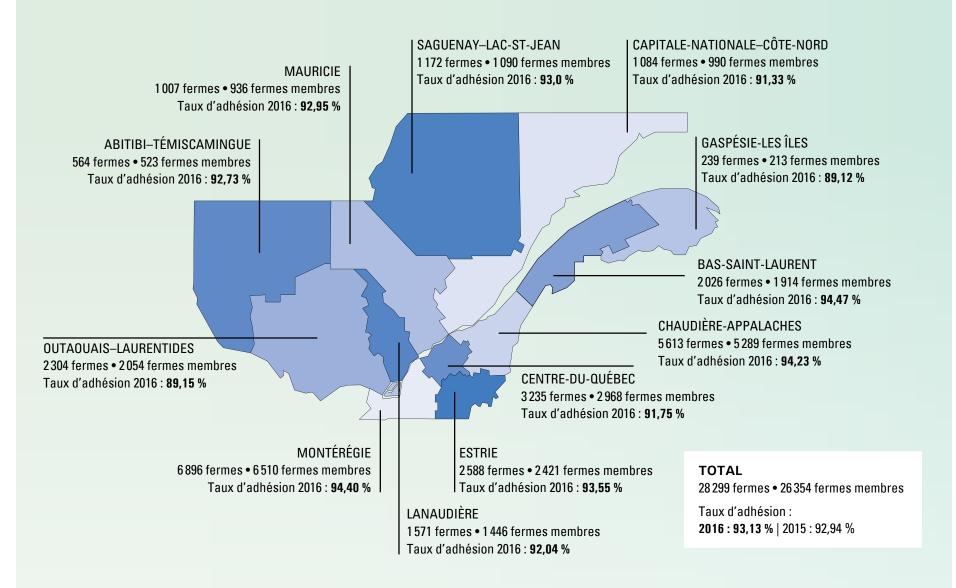
Abitibi-Témiscamingue : Témiscamingue • Rouyn-Noranda • Abitibi • Abitibi-Ouest • La Vallée de l'Or • Bas-Saint-Laurent : MRC de Rivière-du-Loup • Kamouraska • La Matapédia • La Matanie • Des Basques • Témiscouata • Rimouski-Neigette • La Mitis • Capitale-Nationale-Côte-Nord: Charlevoix-Est • Charlevoix-Ouest • L'Îled'Orléans • La Côte de Beaupré • Portneuf • Québec, Jacques-Cartier • Côte-Nord • Centre-du-Québec : Des Bois-Francs • Victoriaville et ses environs • Drummond-Nord • Drummond-Sud • Bécancour • Nicolet • De l'Érable • Chaudière-Appalaches : L'Islet • MRC de Montmagny • Bellechasse • Lévis • Des Appalaches • Lotbinière-Nord • Lotbinière-Sud • Des Etchemins • Dorchester • Robert-Cliche • Nouvelle-Beauce • Beauce-Sartigan • Érabeauce • Estrie : Frontenac • Du Granit • Haut-Saint-François • Des Sources • Val-Saint-François et Sherbrooke • Coaticook • Memphrémagog • Gaspésie-Les Îles : Îles-de-la-Madeleine • Rocher-Percé • Haute-Gaspésie • Côte-de-Gaspé • Bonaventure • Avignon • Lanaudière : Kildare-Lanaudière • Achigan-Montcalm • D'Autray • L'Assomption-Les Moulins • Nord • Mauricie: Mékinac • Des Chenaux • Haute-Mauricie • Maskinongé • Montérégie: Marguerite d'Youville-Longueuil • Roussillon • Jardinsde-Napierville • Haut-Saint-Laurent • Beauharnois - Salaberry • Vaudreuil - Soulanges • La Haute-Yamaska • Maskoutains Nord-Est • Vallée Maskoutaine • Rivière Noire • Richelieu-Yamaska • Vallée-du-Richelieu • Rouville • Haut-Richelieu • Brome-Missisquoi • Outaouais-Laurentides : La Lièvre • Papineau • Collines de l'Outaouais • Ste-Scholastique-Mirabel • Des Basses-Laurentides • Laval • Deux-Montagnes • Argenteuil • Laurentides-Pays-d'en-Haut • Vallée-de-la-Gatineau • Pontiac • Saguenay-Lac-St-Jean : Maria-Chapdelaine • Domaine du Roy • Lac-Saint-Jean-Est • Fjord du Saguenay. X

27 SECTEURS DE PRODUCTION

Fédération des producteurs acéricoles du Québec • Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec • Fédération des agricultrices du Québec • Fédération d'agriculture biologique du Québec • Fédération des apiculteurs du Québec • Association des aquaculteurs du Québec • Syndicat des producteurs de bleuets du Québec • Les Producteurs de bovins du Québec • Syndicat des producteurs de chèvres du Québec • Les Producteurs de grains du Québec • Fédération des producteurs forestiers du Québec • Association des producteurs de fraises et framboises du Québec • Fédération québécoise des producteurs de fruits et légumes de transformation • Fédération des éleveurs de grands gibiers du Québec • Les Producteurs de lait du Québec • Syndicat des producteurs de lapins du Québec • Association des producteurs maraîchers du Québec • Fédération des producteurs d'œufs du Québec • Les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec • Les Producteurs de **pommes** du Québec • Les Producteurs de **pommes** de terre du Québec • Les Éleveurs de porcs du Québec • Les Éleveurs de poulettes du Québec • Quebec Farmers' Association (QFA) • Fédération de la relève agricole du Québec • Les Producteurs en serre du Québec • Les Éleveurs de volailles du Québec. 🗶



TAUX D'APHÉSIN 2016 À L'UNION PAR RÉGION



MOT DE LA TRÉSORERIE



L'Union a terminé son année financière le 31 juillet avec de bons résultats, soit un excédent de 423 000 \$. Cette année, les sommes reçues en contributions ont été plus élevées en raison des volumes à la hausse dans certaines productions. Le travail rigoureux se poursuit de façon à assurer une vie syndicale dynamique dans les limites de notre cadre financier. Nous gérons de très près la masse salariale qui constitue notre principale dépense. Il s'agit d'un exercice crucial qui vise à retenir et à recruter les meilleurs talents, tout en étant concurrentiel.

- Le fonds syndical présente un léger déficit de 16 000 \$. La Confédération poursuit son approche qui consiste à accroître les services offerts à ses affiliés dans différents domaines.
- Le fonds des publications dégage un excédent de 314 000 \$. Comme c'est le cas pour plusieurs médias, la réduction des dépenses est un élément essentiel de la stratégie d'affaires.
- Grâce à un pourcentage d'occupation de 98 % à la Maison de l'UPA et à un taux d'intérêt très bas, nous avons réalisé un excédent de 125 000 \$, ce qui ne nous empêche pas d'offrir à nos groupes affiliés des bureaux à un coût moindre que ceux que l'on trouve actuellement sur le marché locatif. *



PART DE LA PRODUCTION AGRICOLE QUÉBÉCOISE QUI, EN 2015-2016, A ÉTÉ MISE EN MARCHÉ COLLECTIVEMENT

En 2015-2016, la valeur de la production agricole québécoise mise en marché collectivement était de 6,5 G\$: soit 78 % de la valeur totale de la production, laquelle durant cette période, a atteint 8,3 G\$.

Part de la production agricole québécoise 2015-2016 mise en marché collectivement

Production	Nombre de producteurs	Nombre de producteurs biologiques ¹	Valeur de la production (M\$)	Valeur de la production – Mise en marché collective (M\$)
Acériculture	7 325	478	430,00	313,00
Agneaux et moutons	894	8	40,40	13,92
Apiculture ²	333	10	21,49	n.a.
Aquaculture	ND	0	n.d.	n.a.
Bleuets ³	400	14	27,90	25,11
Bois ⁴	15 000	-	306,00	306.00
Bovins	15 600	33	934,85	934,85
Chèvres ⁵	150	21	10,70	10,35
Grains	11 250	346	1 028,00	9,71
Fraises et framboises	500	35	50,00	n.a.
Grands gibiers	175	2	n.d.	n.a.
Lait	5 624	111	2375,22	2375,22
Lapins	30	-	3,00	2,80
Légumes de transformation	528	10	30,74	30,74
Maraîchers	1 550	276	360,00	n.d.
Œufs	134	5	189,52	189,52
Œufs d'incubation	62	0	84,30	84,30
Pommes	510	44	58,62	58,62
Pommes de terre	262	46	127,00	127.00
Porcs	3 109	5	1 330,46	1 330,46
Poulettes	77	-	9,50	9,50
Serre	791	117	233,00	n.a.
Volailles	814	12	724,00	724,00
Total			8 375 \$	6 545 \$

n.a.: non applicable

- ¹ Les données proviennent des fédérations et syndicats spécialisés et du Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV).
- ² Apiculteurs possédant au moins 6 ruches
- ³ Les producteurs de bleuets du Saguenay-Lac-Saint-Jean visés par le plan conjoint
- ⁴ Chaque année, environ 15 000 des 134 000 propriétaires forestiers mettent du bois en marché. Les données excluent le bois de chauffage et l'if du Canada.
- ⁵ Comprend les éleveurs de chèvres laitières, de boucherie et de fibre de mohair.



SOMMES INVESTIES EN PROMOTION, PUBLICITÉ, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT ET DONS PAR LES AGRICULTEURS DU QUÉBEC EN 2015-2016

En 2015-2016, les agriculteurs du Québec ont investi près de 59 M\$ pour publiciser et promouvoir leurs produits. Ils ont injecté plus de 4 M\$ en recherche et développement, notamment pour le bien-être animal, la création de nouveaux cultivars, les propriétés nutritionnelles des aliments, l'optimisation des emballages, etc. Ils ont également remis près de 900 000 \$ en dons à diverses banques alimentaires et organisations humanitaires, sportives et sociales. En tenant compte de ce que les 12 fédérations régionales et la Confédération de l'UPA ont retourné dans leurs communautés, le montant total des dons des agriculteurs du Québec a avoisiné, en 2015-2016, 1 M\$.

Sommes investies par les agriculteurs du Québec en promotion-publicité, recherche-développement et dons en 2015-2016 1

Production	Promotion et publicité (\$)	Recherche et développement (\$)	Dons (\$)
Acériculture	3 869 650	708 498	47 934
Agneaux et moutons	40 940	34 747	-
Apiculture	11 476	22 343	5 000
Bleuets	112 895	112 895	-
Bois	2 000	100 000	-
Bovins	900 000	147 615	200
Grains	67 930	590 361	1 000
Fraises et framboises	70 560	42 000	750
Lait	45 398 741	615 396	629 211
Lapins	35 000	-	-
Légumes de transformation	43 386	244 035	10 638
Maraîchers	400 000	280 000	500
Œufs	1 500 000	100 000	126 000
Œufs d'incubation	3 778	40 967	195
Pommes	364 500	19 947	31 491
Pommes de terre	700 000	75 000	30 000
Porcs	3 095 994	830 472	3 252
Serre	-	30 000	-
Volailles	2 329 648	43 084	7 100
Total	58 946 498	4 037 360	893 271

¹ Dans une très large mesure, ces investissements sont réalisés par le biais des outils collectifs mis en place par les producteurs au fil des ans, notamment les plans conjoints et chambre de condination.



ENSEMBLE POUR SOUTENIR ET DÉVELOPPER NOS ENTREPRISES SUR TOUT LE TERRITOIRE

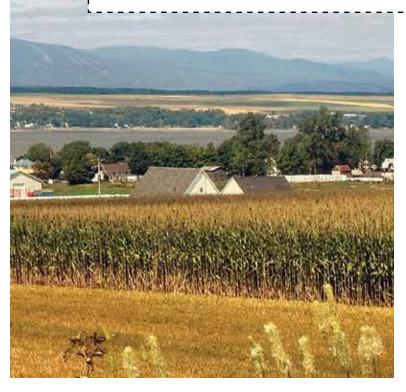
REPRÉSENTATIONS : ENSEMBLE, POUR FAIRE ENTENDRE LA POSITION DES AGRICULTEURS

Outre les rencontres qu'ils ont eues tout au long de l'année avec leurs homologues de la filière agroalimentaire, les premiers dirigeants et permanents de l'Union ont défendu les positions des agriculteurs du Québec auprès des élus et de leurs représentants dont :

- le premier ministre du Québec;
- les ministres québécois de l'Agriculture, des Finances, du Conseil du trésor, de l'Environnement, des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, des Forêts, du Travail, etc.
- · les chefs de partis;
- le ministre fédéral de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire ainsi que son secrétaire parlementaire.

Nos représentants ont également eu des rencontres de travail avec leurs vis-à-vis d'autres organismes socio-économiques dont :

- la Caisse de dépôt et placement du Québec;
- la Centrale des syndicats du Québec;
- le Conseil du patronat du Québec;
- Équiterre;
- la Fédération des chambres de commerce du Québec;
- la Fédération québécoise des municipalités;
- l'Office national de l'énergie;
- l'Union des municipalités du Québec.



POUR UNE STRATÉGIE AGROALIMENTAIRE

En décembre 2015, l'Union et le Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ), avec l'appui de La Coop fédérée, de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval et du Mouvement Desjardins, rendaient public un plaidoyer pour une stratégie québécoise de l'agroalimentaire avec trois axes d'intervention clairement définis :

- stimuler l'investissement privé;
- · investir en recherche et en développement;
- faire face à la pénurie de main-d'œuvre et favoriser son développement.

Le 17 mars 2016, dans le cadre de ses annonces budgétaires, le gouvernement reconnaissait enfin l'agroalimentaire comme un secteur-clé de l'économie et confirmait sa volonté d'élaborer une stratégie agroalimentaire en 2016-2017.

On sait maintenant, depuis l'annonce du ministre de l'agriculture de tenir un Sommet sur l'alimentation à l'automne 2017, que cette stratégie ne verra pas le jour avant 2018. Un délai beaucoup trop long, encore une fois!

NOURRIR L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC : LE PREMIER GRAND RENDEZ-VOUS DES DÉCIDEURS DU BIOALIMENTAIRE

Le 14 septembre 2016, l'Union, le CTAQ et l'Association des distributeurs en alimentation réunissaient les représentants de 15 grandes organisations de la filière à La Prairie, pour le Grand Rendez-vous des décideurs du bioalimentaire, sous le thème Nourrir l'économie du Québec. L'événement a permis à tous ces partenaires de jeter les bases d'une nouvelle concertation, de proposer les mesures ainsi que les outils nécessaires à l'essor de l'industrie et de répondre aux attentes sociétales. Tous – producteurs, transformateurs, fournisseurs d'intrants, exportateurs, distributeurs, détaillants, restaurateurs et consommateurs – ont insisté sur l'importance stratégique du secteur. Particulièrement éclairante, la présentation de Raymond Bachand et de Mia Homsy, de l'Institut du Québec, a rappelé qu'en 2013, l'empreinte économique du bioalimentaire québécois représentait :

- plus de 34 G\$ du produit intérieur brut (9,4 % du PIB);
- plus de 500 000 emplois (12,5 % de l'emploi total);
- 13,2 G\$ de recettes fiscales perçues aux paliers provincial et fédéral.

La conférence d'Alain Gagnon, du Mouvement Desjardins, sur les perspectives de marché et les moyens de favoriser le plein potentiel du bioalimentaire québécois, a elle aussi été fort appréciée. Ce premier Grand Rendez-vous a permis de dégager bon nombre de priorités communes. Formation de la main-d'œuvre et mesures favorisant sa disponibilité, allègements réglementaires, appui au développement des marchés d'exportation, outils efficaces de gestion des risques en agriculture et partage du risque dans le domaine de l'innovation, augmentation de la part des produits québécois sur le marché domestique, adaptation des entreprises aux attentes multiples et évolutives des consommateurs ne sont que quelques-unes des pistes explorées.



LE PROCHAIN CADRE STRATÉGIQUE AGRICOLE

Le cadre stratégique pour l'agriculture (CSA), Cultivons l'avenir 2, viendra à échéance le 31 mars 2018. Le gouvernement fédéral a d'ores et déjà amorcé la démarche en vue de son renouvellement. En juillet, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont publié une déclaration commune sur les grandes orientations du prochain CSA: la Déclaration de Calgary. Pour faire entendre les demandes des producteurs québécois, l'Union travaille sur différents fronts. Après avoir participé à l'élaboration des orientations de la Fédération canadienne de l'agriculture, elle amorçait, au printemps 2016, une réflexion avec ses groupes affiliés afin de colliger l'ensemble des demandes québécoises. La démonstration n'est plus à faire: le soutien de l'État dans le secteur agricole est indispensable. Si l'on souhaite assurer le développement durable de l'agriculture, les interventions doivent s'articuler autour de trois axes:

- la bonification des programmes de gestion des risques des entreprises;
- un soutien accru à la science, à l'innovation et au transfert des connaissances;
- le développement d'une stratégie canadienne de croissance pour le secteur agricole.

DES CHANGEMENTS AUX PROGRAMMES DE GESTION DES RISQUES : PETITS GAINS, GRANDES DÉCEPTIONS

Le 9 décembre 2015, le ministre Pierre Paradis annonçait les premiers changements aux programmes de gestion des risques à la suite du dépôt, en février de la même année, des recommandations du Groupe de travail ministériel sur la sécurité du revenu en agriculture (GTSRA). Il s'agissait principalement de bonifications aux programmes Agri-Québec et Agri-Québec Plus (soutien aux secteurs hors assurance stabilisation des revenus agricoles, hors gestion de l'offre et aquacole) et de mesures spécifiques pour les entreprises générant un revenu agricole de moins de 100 000 \$. Rappelons qu'il s'agit de propositions faites par l'Union lors des rencontres du GTSRA.

En voici les grandes lignes :

- pour Agri-Québec :
- hausse de la contribution gouvernementale de 3 à 3,2 % et hausse supplémentaire à 4,2 % pour les entreprises dont les revenus sont inférieurs à 100 000 \$:
- bonification correspondant à 4 % des ventes nettes ajustées (VNA) inférieures à 100 000 \$, et à 2 % des VNA allant de 100 000 \$ à 1,5 M\$, offerte aux producteurs qui font la transition vers l'agriculture biologique;
- pour Agri-Québec Plus : hausse du taux de couverture de 80 à 85 %;
- pour toutes les entreprises agricoles, aide à l'investissement : remboursement d'intérêts (maximum 20 000 \$) sur un prêt maximal de 150 000 \$ pour une période de cinq ans conditionnel à un diagnostic de l'entreprise et à la présentation d'un plan d'affaires.

Ces gains sont évidemment les bienvenus, mais ils demeurent nettement insuffisants et la mise en œuvre des recommandations les plus déterminantes tarde toujours! Aussi, en plus d'être décevante, la décision récente de retirer l'accès à l'assurance stabilisation des revenus agricoles aux productions de soya, de maïs et de pommes de terre, est aussi préoccupante à moyen et à long terme. Malgré une pétition de près de 4500 noms et une consultation qui n'a pas été convaincante, La Financière agricole du Québec (FADQ) a décidé, en juin, d'aller de l'avant. L'Union poursuit donc ses représentations pour convaincre le gouvernement de renverser la décision de la FADQ et de mettre en œuvre les recommandations du GTSRA qui assureront un meilleur filet de sécurité du revenu à tous les agriculteurs en plus de favoriser les investissements à la ferme, notamment :

- un programme d'appui au développement des entreprises avec un volet régional (pour tenir compte des défis supplémentaires, tel l'éloignement des marchés) et un volet sectoriel (pour le développement, la transition, l'adaptation et l'amélioration de la productivité);
- un mécanisme de redressement des marges de référence d'Agri-Québec
 Plus afin de soutenir convenablement le revenu des fermes lors de crises prolongées.

LA RÉFORME DU PROGRAMME DE CRÉDIT DE TAXES FONCIÈRES AGRICOLES NE PASSE PAS

Lors du dépôt de son budget, en mars, le gouvernement du Québec annonçait une réforme administrative du Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA) qui doit entrer en vigueur le 1er janvier 2017. Les principales modifications apportées sont : le transfert de son administration à Revenu Québec, l'unification des différents taux de crédit en un seul de 78 %, l'abolition du crédit pour les taxes scolaires, le retrait de tous les critères d'admissibilité, outre l'atteinte d'un revenu agricole de 5000 \$ nécessaire à l'enregistrement au ministère de l'Agriculture et l'obligation d'être situé en zone verte. Si, selon le gouvernement, « le pourcentage d'aide financière correspond globalement au niveau de soutien présentement accordé aux bénéficiaires du Programme », un document que le MAPAQ a transmis à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles indique que 83 % des agriculteurs connaîtraient une hausse nette de leur facture d'impôt foncier et scolaire. Les analyses faites par l'Union indiquent que ces changements entraîneront une hausse moyenne de

30 à 40 % de la facture des producteurs. Réalisée sans consulter le milieu, cette nouvelle tentative de réformer le PCTFA ne fera, dans les faits, qu'exacerber les problèmes liés à l'évaluation et à la taxation foncière agricole. Trouver une solution à long terme suppose un dialogue ouvert et actif entre l'État, les municipalités et l'Union qui réclame le maintien du Programme dans sa forme actuelle jusqu'à ce qu'une solution durable et concertée soit trouvée. La Fédération québécoise des municipalités appuie la position de l'Union et la mobilisation s'organise dans ce dossier.





GAINS POUR LES PRODUCTEURS DANS LA LOI SUR LA SÛRETÉ DES PIPELINES

L'Union a entrepris auprès de l'Office national de l'énergie un travail de sensibilisation aux réalités des producteurs agricoles et forestiers. Ses représentations semblent avoir porté ses fruits, car plusieurs éléments de la réglementation ont été modifiés au cours de la dernière année pour réduire certains inconvénients liés à la présence des oléoducs sur les terres. Ainsi, dorénavant :

- la zone réglementaire de 30 mètres où les activités agricoles sont limitées sera établie de part et d'autre de l'axe central de la conduite, plutôt qu'à partir de la limite de l'emprise, ce qui réduit la superficie réglementée;
- les producteurs pourront exercer, sans autorisation spéciale, leurs activités agricoles jusqu'à une profondeur de 45 cm plutôt que de 30 cm;
- les producteurs pourront cultiver tout type de plantes sur l'emprise, excepté les arbres, car l'interdiction ne vise que les activités qui auraient pour effet de « remuer le sol » à plus de 45 cm.

DES MESURES DÉTERMINANTES POUR LES 134 000 PROPRIÉTAIRES FORESTIERS

En mars, la Fédération des producteurs forestiers a applaudi le budget du Québec qui, pour une rare fois, mettait de l'avant des mesures fiscales afin d'encourager la réalisation de travaux sylvicoles chez les quelque 134 000 propriétaires forestiers du Québec :

- hausse, de 10000 à 65000 \$, du seuil de revenu provenant des opérations forestières en dessous duquel le propriétaire est exempté de l'impôt relatif à ces activités: l'exemption s'appliquera à la vaste majorité des producteurs;
- bonification du Programme de remboursement des taxes foncières pour les producteurs forestiers par l'introduction d'une formule d'indexation annuelle des dépenses reconnues dans le domaine de l'aménagement forestier;
- étalement du revenu tiré de la vente du bois pour une période pouvant aller jusqu'à sept ans au provincial;
- hausse de 6 M\$ du budget alloué au Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées en guise de soutien aux travaux sylvicoles.



ENFIN UNE NOUVELLE LOI POUR LES PRODUCTEURS DE BOISSONS ALCOOLIQUES ARTISANALES

L'Assemblée nationale adoptait, les 25 et 26 mai 2016, la Loi sur le développement de l'industrie des boissons alcooliques artisanales. Cette loi, qui devrait entrer en vigueur cet hiver, autorisera les vignerons, les cidriculteurs et les autres producteurs d'alcool à base d'érable, de miel et de petits fruits, à vendre leurs produits chez les détaillants en alimentation et dans les épiceries, leur donnant potentiellement accès à un réseau de 8000 nouveaux points de vente. Les producteurs réclament ce changement depuis de nombreuses années et plusieurs éléments qu'ils proposaient ont été retenus dans la Loi, comme l'autorisation d'ajouter des produits fermentescibles (matières organiques ayant la capacité de fermenter) à leurs procédés de fabrication et d'indiquer, s'ils le souhaitent, les noms des cépages et leur millésime sur les bouteilles de vin vendues aux titulaires d'un permis d'épicerie.



50^E ANNIVERSAIRE DES PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE

Le 3 février, les producteurs de pommes de terre du Québec soufflaient les 50 bougies de leur regroupement. Durant ces 50 années, ces producteurs, réunis au sein d'une même organisation, se sont taillé une place enviable sur le marché nord-américain, en négociant, par exemple, des ententes avec de grands transformateurs comme Frito Lay.



50^E ANNIVERSAIRE DES ÉLEVEURS DE PORCS

En juin, les Éleveurs de porcs du Québec soulignaient, à leur tour, leur demi-siècle d'existence dans le cadre de leur assemblée générale annuelle. Ces 50 années de travail collectif ont permis d'organiser la mise en marché du porc du Québec dont la qualité est aujourd'hui reconnue dans plus de 125 pays à travers le monde.



SIROP : 25 ANS DE MISE EN MARCHÉ COLLECTIVE

Le 19 novembre 2015, la Fédération des producteurs acéricoles du Québec soulignait les 25 ans du plan conjoint du sirop d'érable. Le parcours collectif des acériculteurs du Québec est lui aussi exceptionnel, tant au chapitre de la mise en marché et du développement des produits que de leur rayonnement à travers la planète.

DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION BIOLOGIQUE

L'Union organisait, en mars, une rencontre de consultation à laquelle plus de 150 producteurs sous régie biologique ont participé. L'exercice permettra à la Table de développement de la production biologique, active depuis deux ans, de mettre tout en œuvre pour développer ce secteur partout au Québec et répondre à la demande des marchés.

D'autre part, les membres de la Table surveillent de près l'efficacité du nouveau programme d'assurance récolte réservé au secteur biologique et proposeront, le cas échéant, des améliorations arrimées aux besoins des producteurs. Des modifications ont été apportées au programme Agri-Québec pour bonifier le dépôt maximal admissible auquel ont droit les producteurs en transition vers l'agriculture biologique. Ces améliorations devraient permettre d'atténuer les risques associés à la transition. Enfin, le secteur biologique québécois est désormais représenté au sein de la Table ronde fédérale sur la chaîne de valeur des produits biologiques que dirigent conjointement l'industrie et le gouvernement.

En avril, l'UPA et Les Producteurs de lait du Québec se sont joints à une coalition, réunissant une quinzaine d'organisations d'agriculteurs du Canada, afin d'exiger du ministre canadien de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire qu'il empêche sur-le-champ toute diffusion commerciale de semences de luzerne génétiquement modifiée.

DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS DE PROXIMITÉ POUR LES ŒUFS ET LA VOLAILLE

La Fédération des producteurs d'œufs du Québec lançait, en juillet, son programme d'aide au démarrage pour la vente directe d'œufs. Pour la première année, le programme octroie à cinq nouveaux producteurs le droit d'utiliser un quota d'un maximum de 500 poules pondeuses. Ces producteurs pourront vendre leurs œufs directement à la ferme et dans les marchés publics. Un projet pilote mené parallèlement a également permis la vente directe d'œufs frais – sans obligation préalable de les classer, mais dans le respect de la Loi sur les produits alimentaires – dans les marchés publics et les paniers bio du réseau Agriculture soutenue par la communauté.

De leur côté, les Éleveurs de volailles du Québec élaborent un programme de production de poulets destinés aux marchés de proximité qui s'adressera aux producteurs qui ne sont pas titulaires de quota. Au cours des cinq prochaines années, le programme remettra tous les ans à dix éleveurs un permis leur permettant de produire entre 301 et 2000 poulets. Ces poulets pourront être vendus directement aux consommateurs à la ferme de l'éleveur, par livraison, dans un marché public ou de solidarité. Des modifications en ce sens au règlement de contingent ont été déposées à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec au mois de septembre.

ACCÈS À DES SERVICES VÉTÉRINAIRES DANS TOUTES LES RÉGIONS

Donnant suite aux demandes répétées de l'Union, le MAPAQ annonçait le 10 mai le renouvellement du programme d'Amélioration de la santé animale au Québec. Mis sur pied en 1971, ce programme fait la promotion de la santé animale en aidant les éleveurs à obtenir des services vétérinaires dans toutes les régions agricoles du Québec. La nouvelle entente maintient un budget de 15,1 M\$ pour un an.



AMÉLIORATIONS DU PROGRAMME DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES

En mars, des demandes de l'Union touchant le Programme des travailleurs étrangers temporaires trouvaient écho auprès des autorités fédérales. Ainsi, pour la saison 2016, le deuxième permis des travailleurs guatémaltèques a été délivré en quatre semaines plutôt que dans un délai de quatre à cinq mois, et la limite de 10 % de travailleurs étrangers, qui s'applique à certaines entreprises saisonnières, a été portée à 20 %. À l'instar de l'Union, le Comité permanent des ressources humaines de la Chambre des communes a recommandé, dans son dernier rapport, d'améliorer l'efficacité de la gestion du Programme, particulièrement au chapitre des délais et des procédures administratives. L'Union soutient que d'autres améliorations devraient être apportées dès maintenant, notamment l'abolition de la durée cumulative maximale de 48 mois de séjour qui prive les employeurs de l'expertise des travailleurs étrangers souhaitant demeurer au Canada.

COUP DE POUCE POUR LE DRAINAGE DES TERRES

Le MAPAQ annonçait en juin la mise en place du Programme de soutien au drainage et au chaulage des terres pour les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec, du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay—Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord. Doté d'une enveloppe de 9 M\$ sur trois ans, ce programme est une bonne nouvelle pour les agriculteurs de ces territoires qui pourront, dans ces conditions, augmenter les rendements et diversifier les cultures.

RÉSEAU ÉLECTRIQUE MÉTROPOLITAIN : OUI, MAIS PAS EN ZONE VERTE!

L'Union et la Fédération de l'UPA de la Montérégie présentaient, le 27 septembre, un mémoire conjoint au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) portant sur le projet du Réseau électrique métropolitain de transport collectif. Son promoteur, CDPQ Infra inc., filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec, souhaite construire 67 km de corridors de rails à deux directions pour relier la Rive-Sud, la Rive-Nord, Laval et l'ouest de l'île à la Gare Centrale de Montréal. Bien que l'Union reconnaisse l'importance du transport collectif, l'emplacement choisi par le promoteur pour la station terminale de Brossard au sud de l'autoroute 30, c'est-à-dire en pleine zone agricole, est inacceptable. En plus de sacrifier une trentaine d'hectares de très bonnes terres, ce choix ouvrirait inexorablement la porte à l'étalement urbain alors qu'il y a de l'espace disponible en zone blanche. Le BAPE doit déposer son rapport au ministre David Heurtel au plus tard le 28 décembre 2016.

ALLÈGEMENTS RÉGLEMENTAIRES

À la suite de représentations menées par l'Union, le gouvernement – dans le cadre de son récent plan d'action sur l'allègement réglementaire – a pris deux engagements attendus par le secteur agricole :

1) mandater La Financière agricole du Québec ainsi que les ministères de l'Agriculture et du Développement durable pour examiner, avec les représentants de l'industrie, la possibilité de simplifier la gestion administrative de l'écoconditionnalité et la production annuelle du bilan phosphore;

2) revoir les règles de circulation des machines agricoles hors normes (charges et dimensions) et mettre à jour, dans un langage simple et clair, les guides explicatifs.



MÉMOIRES DE L'UPA 2016

Septembre

 RÉSEAU ÉLECTRIQUE MÉTROPOLITAIN DE TRANSPORT COLLECTIF présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

Août

- L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION AU CŒUR DE LA CULTURE QUÉBÉCOISE présenté au ministère de la Culture et des Communications du Québec dans le cadre des consultations publiques sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec
- PROJET DE LOI NO 106 CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE 2030 ET MODIFIANT DIVERSES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES présenté à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN)

Juin

 POUR DES PROGRAMMES DE TRAVAILLEURS ÉTRANGERS
 TEMPORAIRES ADAPTÉS AUX EMPLOYEURS AGRICOLES
 présenté au Comité permanent des ressources humaines, du
 développement des compétences, du développement social et de
 la condition des personnes handicapées

Mai

- LE PARTENARIAT TRANSPACIFIQUE ET LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE CANADIEN présenté au Comité permanent du commerce international de la Chambre des communes
- PROJET OLÉODUC ÉNERGIE EST SECTION QUÉBÉCOISE transmis au BAPE

Mars

 LIVRE VERT DU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES EN MATIÈRE D'ACCEPTABILITÉ SOCIALE présenté à la CAPERN

Février

- PROJET DE LOI NO 88 SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DES BOISSONS ALCOOLIQUES ARTISANALES présenté à la Commission des finances publiques

Novembre 2015

- CONSULTATION RELATIVE À L'ÉVALUATION
ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE SUR L'ENSEMBLE DE LA
FILIÈRE DES HYDROCARBURES présenté au gouvernement du
Québec dans le cadre de la consultation relative à l'évaluation
environnementale de l'ensemble de la filière des hydrocarbures.



Dans le cadre de la Stratégie d'intervention pour l'avenir du lac Saint-Pierre et du Plan d'action Saint-Laurent 2011-2016, l'Union et ses fédérations régionales du Centre-du-Québec, de Lanaudière, de la Mauricie et de la Montérégie participent aux travaux de la Table de concertation régionale du lac Saint-Pierre. Afin de contrer l'important déclin de la population de perchaudes et de rétablir des sites de fraie, le MAPAQ envisage de convertir en milieu naturel des terres agricoles situées le long du littoral. La Table de concertation a la responsabilité de concevoir un plan d'action qui pourra restaurer et protéger ces écosystèmes en favorisant une meilleure cohabitation entre l'agriculture et la faune. Les fédérations régionales et l'Union travaillent de concert afin d'offrir aux 200 agriculteurs qui possèdent des terres sur le pourtour du lac le soutien et l'accompagnement nécessaires pour que la cohabitation de l'agriculture et de la faune soit à la fois harmonieuse et durable.

BAIE DE LAVALLIÈRE

Depuis fort longtemps, la baie de Lavallière, en Montérégie Ouest, est un lieu où se côtoient l'habitat de la sauvagine et l'agriculture. Depuis la construction, au début des années 80, d'un ouvrage de retenue des eaux pour créer une zone protégée pour la faune, les terres agricoles qui bordent la baie et ses affluents, dont la rivière Pot au Beurre, sont inondées plus souvent, plus longtemps et sur des superficies grandissantes. Pour remédier à ces crues, l'une des solutions serait de nettoyer les cours d'eau pour en retirer les sédiments qui s'y sont accumulés. Mais cette approche ne fait pas l'unanimité. La Fédération de l'UPA de la Montérégie a donc décidé de mobiliser les 135 entreprises agricoles et les autres intervenants touchés. Au printemps 2016, elle a rendu public un rapport de caractérisation et de diagnostic ainsi que le plan d'action du projet de bassin versant de la rivière Pot au Beurre dont le double objectif consiste à favoriser des pratiques agricoles optimales et à mettre en valeur les habitats fauniques. Les analyses ont non seulement révélé l'ampleur des problèmes de cohabitation entre l'agriculture et la faune, mais ont également mis en lumière les problèmes de qualité et d'écoulement des eaux dans ce bassin versant.

ÉVALUATION FONCIÈRE ET TAXATION MUNICIPALE : UN GUIDE POUR Y VOIR PLUS CLAIR

Pour aider les propriétaires agricoles et forestiers à mieux comprendre l'évaluation foncière municipale, les règles de taxation de leurs propriétés et les procédures que la législation met à leur disposition pour les faire réviser ou les contester, l'Union a lancé, en avril, un Guide du propriétaire agricole et forestier. Les lecteurs y trouveront également de précieuses informations sur le Programme de crédit de taxes foncières agricoles et le Programme de remboursement des taxes foncières des producteurs forestiers. **



ENSEMBLE POUR APPUYER ET INFORMER NOTRE MONDE



L'U, LA NOUVELLE VOIX DE L'UNION

Le 1er décembre 2015, l'Union lançait le premier numéro de L'U, sa nouvelle revue syndicale offerte gratuitement à tous les producteurs agricoles du Québec. L'U apporte un regard distinct et engagé sur l'actualité agricole en présentant un tour d'horizon des multiples actions de l'UPA sur les scènes provinciale, régionale et locale. Chaque numéro aborde à tour de rôle les grands dossiers agricoles de l'heure : sécurité du revenu, fiscalité foncière, énergie à la ferme, approche collective de mise en marché, agriculture biologique, détresse psychologique, etc. Depuis sa sortie, huit numéros ont été publiés. Encartée dans La Terre de chez nous pour les abonnés et postée à tous les autres agriculteurs, L'U est également disponible sur www.lu.upa.qc.ca.

LE PROGRAMME AVANTAGES : DES RABAIS POUR LES AGRICULTEURS

Au moment de lancer L'U, l'Union dévoilait Avantages UPA, son programme sans frais, offert en exclusivité aux producteurs agricoles et forestiers. Grâce à des ententes négociées avec des partenaires et des commerçants de prestige, Avantages UPA permet aux agriculteurs de bénéficier de rabais, de remises en argent, de forfaits et d'avantages sur différents services et produits. Avantages UPA compte actuellement quatre partenaires majeurs : Desjardins AgriCarte, Hewitt/Les équipements CAT, Groupe Chrysler et, depuis septembre dernier, Groupe Hospitalité Westmount. Les informations sur Avantages UPA sont disponibles sur le Web au www.programmeavantages.upa.qc.ca.

UN NOUVEAU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'UNION POUR 2017-2021

En janvier 2016, l'Union amorçait une démarche de consultation auprès de ses groupes affiliés afin d'élaborer son nouveau plan quinquennal de développement. Aussi, une enquête a été réalisée auprès des producteurs afin de connaître leur point de vue sur l'avenir de leur secteur et leur vision de l'organisation qui les représente : son rôle et les services à offrir. Adopté à l'automne 2016, le Plan 2017-2021 définit les orientations stratégiques à tous les paliers de l'Union pour les cinq prochaines années.

ALLER ENSEMBLE À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS

Tout au long de l'année, les démarches se sont multipliées dans l'ensemble des régions pour aller à la rencontre des producteurs dans le cadre de visites individuelles ou d'activités de groupe. Au moment d'écrire ces lignes, près de 55 % des agriculteurs avaient été rencontrés. Dans 25 syndicats locaux, le taux de rencontre est de 70 % et plus. Grande priorité pour la vie syndicale et démocratique de l'Union, les administrateurs de 76 syndicats locaux ont choisi l'approche jugée la plus adéquate pour effectuer des rencontres de qualité avec le plus grand nombre d'agriculteurs possible et finaliser l'opération dans les prochains mois.



LES FORMATIONS SYNDICALES ONT REJOINT 700 PARTICIPANTS

En 2015-2016, l'Union a offert à ses élus et à ses permanents l'occasion de participer à une trentaine de formations afin d'améliorer leurs connaissances et leurs habiletés. Près de 700 participants ont donc assisté à l'une ou l'autre de ces activités qui ont porté, entre autres, sur les rôles et les responsabilités des administrateurs, les pouvoirs municipaux en matière d'agriculture et la fiscalité foncière agricole. Plus de 125 cadres et professionnels de l'ensemble de l'organisation ont également été sondés afin d'orienter les futures activités de perfectionnement.

U+ POUR LA FORMATION CONTINUE EN AGRICULTURE ET EN FORESTERIE

Convaincue de l'importance stratégique de la formation continue, l'Union a travaillé cette année au développement de la plateforme U+, un nouveau site Web qui va faciliter l'accès à la formation partout au Québec. Avec la diffusion de webinaires conçus par et pour les agriculteurs, U+ va permettre aux leaders de la communauté de partager leurs connaissances. U+ deviendra également la nouvelle vitrine des Collectifs régionaux en formation agricole (CRFA) qui, à eux seuls, organisent plus de 700 sessions par année. Rappelons que les CRFA, dont l'Union est partenaire, fêtent leurs 35 ans d'existence cette année.



UN NOUVEAU SERVICE JURIDIQUE POUR LES PRODUCTEURS

« C'est le point de vue des agriculteurs que nous défendons. C'est pour eux que nous agissons. » Johanne Brodeur, Ad. E

Après s'être dotée de services professionnels en comptabilité, en emploi, en recrutement de main-d'œuvre agricole et en gestion des ressources humaines, l'Union a franchi un pas de plus en 2016 avec la création du bureau BHLF spécialisé en services juridiques agricoles. Assurant déjà les services juridiques de la Confédération, les avocats de BHLF ont une connaissance pointue des lois et des règlements du secteur agricole. Familiers avec la réalité des agriculteurs, ils sont sensibles à l'environnement dans lequel ceux-ci évoluent. Les services privés qu'ils offrent désormais dans toutes les régions peuvent porter sur des questions de droit environnemental, municipal, administratif et commercial. Les dossiers de nature pénale (sanctions en vertu d'une loi provinciale ou fédérale) ou qui ont trait à des infractions au Code de la sécurité routière sont aussi recevables. Il va de soi que les mandats retenus doivent respecter les grandes orientations et décisions de l'Union et que les litiges opposant deux producteurs, un producteur et l'Union, une fédération ou un syndicat, ne sont pas acceptés.

ATQ FÊTE SON 15^E ANNIVERSAIRE ET MET SIMPLITRACE EN LIGNE

Au mois de mars, Agri-Traçabilité Québec (ATQ) lançait SimpliTRACE, son nouveau système de gestion des données de traçabilité. Doté d'une interface conviviale et sécuritaire, SimpliTRACE permet aux producteurs et aux intervenants des secteurs bovin, ovin et des cervidés du Québec d'accéder facilement à leur dossier ATQ et de produire leurs déclarations en ligne. Avec SimpliTRACE, ATQ simplifie le processus de collecte, de transmission et de gestion des informations de traçabilité dans sa base de données. Coïncidant avec le 15e anniversaire de l'organisme, cette avancée technologique majeure représente un moment charnière dans l'évolution de la traçabilité au Québec.

AGROMÉTÉO QUÉBEC, MAINTENANT ACCESSIBLE AUX AGRICULTEURS

Cette année, les ministères fédéral et québécois de l'Agriculture ont enfin rendu accessible à l'ensemble des agriculteurs et intervenants du secteur le site Web Agrométéo. De plus, un investissement de 3 M\$ a été alloué à cette plateforme spécialisée dans la collecte et le traitement d'informations agrométéorologiques et agroclimatiques. Formidable outil de gestion des risques pour les interventions phytosanitaires, Agrométéo Québec facilite la prise de décision et l'interprétation des situations agronomiques pour la croissance et le développement des cultures ou la récolte du foin. Le site permet également d'optimiser et de réduire l'usage des pesticides, des fertilisants et de l'eau d'irrigation.

SANTÉ PSYCHOLOGIQUE : ENSEMBLE, ON PREND LE TAUREAU PAR LES CORNES

Le 27 avril, plus de 250 personnes ont assisté à des présentations sur la santé psychologique et sur la prévention de la détresse et du suicide chez les agriculteurs, lors d'un premier forum multirégion intitulé Ensemble, on prend le taureau par les cornes. Organisé par l'Union dans six villes reliées par vidéoconférence, l'événement a permis une première concertation entre les agriculteurs, les travailleurs sociaux et des représentants de centres de prévention du suicide, du réseau de la santé et des ordres professionnels concernés. La version agricole de la Formation sentinelle a également été lancée avec l'objectif de tenir 50 sessions à travers le Québec d'ici deux ans.



AU CŒUR DES FAMILLES AGRICOLES RÉCOLTE 30 000 \$

Près de 200 personnes ont répondu à l'appel de l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACFA), le 11 août, pour la quatrième édition de son tournoi de golf-bénéfice, sous la présidence d'honneur de Marcel Groleau. Organisé en collaboration avec l'UPA, l'événement a permis de réunir la coquette somme de 30 000 \$. Depuis sa création, l'ACFA offre du répit et du soutien aux agriculteurs qui traversent des moments difficiles.

LA SÉCURITÉ DANS LES SILOS À GRAIN, C'EST VITAL!

En 2016, La prévention des accidents liés aux silos à grains a été le thème de nombreuses activités de prévention présentées à travers le Québec. Un colloque provincial sur les méthodes de travail sécuritaires à la ferme a été suivi d'une série de conférences présentées aux quatre coins de la province. Les silos étant des lieux de travail dangereux, il faut éviter d'y entrer lorsqu'ils contiennent du grain, car il y a toujours un risque d'y être enseveli en l'espace de quelques secondes.

L'INTRANET, UN OUTIL DE COLLABORATION TOTALEMENT RENOUVELÉ

Le 7 avril, l'Union mettait en ligne son nouvel intranet. Développée par le Service des technologies de l'information, cette solution conviviale, offre des fonctionnalités enrichies : outil de recherche évolué, contenu graphique dynamique, calendrier des événements, centre de documentation facilitant la recherche d'informations par catégories et thèmes, bottin des employés et une section Services qui peut être adaptée aux besoins des groupes affiliés à l'Union. Ce nouvel outil offre déjà à plus de mille usagers un environnement de travail commun qui facilite les échanges et le partage d'informations. Il donne accès à de nombreuses applications d'affaires dans un environnement intégré et décentralisé.

L'UNION DANS LES MÉDIAS

Tout au long de l'année, l'Union a fait connaître ses réactions et ses positions dans les médias par l'entremise de plusieurs dizaines de communiqués, de textes d'opinion et d'autres activités de presse. Ces initiatives ont généré plusieurs centaines de mentions dans la presse imprimée du Québec et plus encore à la télévision et à la radio. Les dossiers qui ont bénéficié de la plus grande couverture sont le projet de pipeline Énergie Est, l'adoption d'une éventuelle stratégie bioalimentaire québécoise, le rapport Gagné sur l'avenir du secteur acéricole, la gestion déficiente des frontières dans le dossier du lait diafiltré, la fiscalité foncière agricole et la journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec.

LA WEBSÉRIE AGRICOLE LA PLUS COURUE

Pour sa websérie <u>vosagriculteurs.tv</u>, l'Union a produit de nouvelles capsules vidéo qui croquent sur le vif, à la ferme, le quotidien de familles actives dans une multitude de productions. Diffusées sur <u>www.vosagriculteurs.tv</u>, sur la page Facebook et sur la chaîne YouTube de l'Union, ces capsules sont issues d'une étroite collaboration avec les groupes spécialisés, les familles participantes et Financement agricole Canada.



Les membres de la famille Morin, éleveurs de porcs à Coaticook en Estrie, pendant le tournage de www.vosagriculteurs.tv sur leur ferme.

L'AGRICULTURE AU QUOTIDIEN AVEC L'AMOUR EST DANS LE PRÉ

Comme partenaire de l'émission L'Amour est dans le pré, l'Union a offert aux téléspectateurs la chance de gagner une journée à la ferme d'un de ses cinq agriculteurs-vedettes. Offrant une grande visibilité à l'UPA, ce partenariat avec V télé fait découvrir l'agriculture québécoise au grand public.



DÉPLOIEMENT DE LA NOUVELLE STRATÉGIE NUMÉRIQUE DE L'UNION

La stratégie numérique de l'Union lancée au début de l'année 2015, porte ses fruits. Avec la production et la diffusion systématique de contenus sur mesure – vidéos, infographies, photos, communiqués, etc. – dans les médias sociaux et sur www.upa.qc.ca, les statistiques d'achalandage sont en hausse.

L'Union sur Facebook



- 20 450 abonnés – en hausse de 20 %

- 4,3 millions d'impressions* – en hausse de 310 %

* Nombre de visualisations d'une publication sur les médias sociaux (un utilisateur peut avoir vu plusieurs fois la même publication).

C'est la vidéo du président général Marcel Groleau, diffusée sur Facebook pendant la manifestation Forts et unis contre les importations de lait diafiltré, le 1^{er} juin à Ottawa, qui remporte la palme de la visibilité. Elle a



rejoint 100000 personnes sur Facebook et généré 7000 « J'aime », partages et commentaires.

L'Union sur Twitter



- 6265 abonnés – en hausse de 18 % par rapport à l'an dernier

Les 1083 micromessages (tweets) de l'Union ont produit 1,1 million d'impressions – en hausse de 108 % par rapport à l'an dernier.

Grâce aux services-conseils et à l'accompagnement de l'Union, cinq fédérations régionales et deux groupes affiliés ont inauguré ou procédé à la refonte de leur site Web, soit: Abitibi-Témiscamingue, Capitale-Nationale—Côte-Nord, Estrie, Gaspésie-Les Îles et Outaouais-Laurentides ainsi que UPA Développement international et la Fédération des agricultrices du Québec.

DEUX PRIX POUR LA CAMPAGNE TÉLÉVISUELLE POUVOIR NOURRIR POUVOIR GRANDIR

Le 31 mai, l'Union remportait le prix bronze dans la catégorie Meilleures publications externes, au gala des prix d'excellence de la Société canadienne des relations publiques, pour sa campagne télévisuelle Pouvoir nourrir Pouvoir grandir réalisée en collaboration avec l'agence TamTam/TBWA.



Au nom de la Direction des communications et de la vie syndicale de l'UPA, Dominique Roy et Hélène Benoit reçoivent le prix bronze de la Société canadienne des relations publiques des mains de l'animatrice Tracy Moore.

Le 17 juin, l'Union remportait un prix argent dans la catégorie Excellence tactique – outil de communication pour la même campagne, cette fois au Concours d'excellence de la Société québécoise des professionnels en relations publiques. Le message clé de cette campagne est le suivant : on peut compter sur les agriculteurs du Québec, des passionnés qui ne comptent ni leurs heures ni leurs efforts pour vous offrir des produits de la plus haute qualité.



La représentante de la Société québécoise des professionnels en relations publiques Nicole Nantel (à gauche) remet le prix argent d'excellence tactique à Dominique Roy et Isabelle Petit de l'UPA ainsi qu'à François Canuel de l'agence TamTam/TBWA.

POUR MIEUX CONNAÎTRE LE FONCTIONNEMENT DE LA RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES

Pour savoir comment lui adresser une demande, suivre son cheminement et se préparer à une séance publique, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) a mis en ligne, ce printemps, sur son site Internet trois documents. Élaborés avec l'aide de l'UPA et du Conseil de la transformation alimentaire du Québec, ils ont été conçus pour faciliter les démarches des producteurs et des acheteurs auprès de cette importante instance.



QUAND AGRICULTURE QUÉBÉCOISE RIME AVEC CONSOMMATION RESPONSABLE

Dans le cadre du projet Je cultive ma citoyenneté, une quinzaine de producteursambassadeurs de la Capitale-Nationale—Côte-Nord, de la Gaspésie-Les Îles, de Lanaudière, de la Montérégie et d'Outaouais-Laurentides ont présenté, durant l'année scolaire 2015-2016, des animations fort appréciées sur l'agriculture et la consommation responsable dans les écoles secondaires de leur territoire. Les 2 500 élèves participants ont découvert l'univers fascinant de spécialités comme le bœuf de boucherie, les fourrages, les grandes cultures, ainsi que les productions laitière, apicole, maraîchère et acéricole.

« Mes élèves ont vraiment beaucoup aimé la visite du producteur. Ils me l'ont dit et me l'ont redit dans le bilan général de leurs préférences de l'année. » Une enseignante de 2° secondaire



André Marleau, producteur de grains et de légumes de transformation en Montérégie, en pleine action avec les élèves du Collège Bourget de Rigaud.

LE SUCCÈS DE LA JOURNÉE PORTES OUVERTES SUR LES FERMES DU QUÉBEC NE SE DÉMENT PAS

Plus de 144000 visiteurs sont allés à la rencontre des agriculteurs, sur l'une ou l'autre des 100 fermes participantes à travers le Québec et à la grande fête agricole que l'Union a tenue à Montréal dans le cadre de sa journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec. La grande nouveauté de cette 14º édition est le volet urbain tenu pour la première fois sur l'esplanade du Parc olympique. Une initiative qui a beaucoup plu aux 24 000 visiteurs. Ce rendez-vous annuel, qui offre une vitrine incomparable à l'agriculture du Québec, ne pourrait avoir lieu sans les nombreux producteurs participants, les membres de leurs familles et les milliers de bénévoles qui les aident à accueillir la grande visite. De nombreux partenaires contribuent également au succès de la journée. Depuis 2003, près de deux millions de visiteurs ont participé à cet événement majeur qui présente aux Québécois les gens de la terre, leur mode de vie, leur expertise et leurs passions.





Y A-T-IL UN AVENIR POUR LA SOUVERAINETÉ **ALIMENTAIRE?**

C'est la question que la Coalition pour la souveraineté alimentaire a posée à trois personnalités de renom, lors d'une conférence qu'elle organisait le 21 septembre, en collaboration avec l'Union et UPA Développement international, et à laquelle 200 participants et internautes ont assisté. Répondant par l'affirmative, l'homme politique européen Alain Lipietz a rappelé que les droits de l'homme – dont celui de se nourrir - sont fondamentaux. L'avocate Geneviève Parent, de la Chaire de recherche en droit sur la diversité et la sécurité alimentaires de l'Université Laval, a fait état du vide juridique qui existe à l'échelle internationale en matière de sécurité alimentaire, ajoutant que les États ont un rôle important à jouer pour le combler. Quant à Jean Charest, l'un des maîtres d'œuvre de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne, il a reconnu que la crise qui secoue la production laitière en Europe jette un nouvel éclairage sur le choix qu'ont fait le Québec et le Canada de maintenir un outil de régulation des marchés comme la gestion de l'offre.



cien premier ministre du Québec Jean Charest étaient les conférenciers invités de la Coali pour la souveraineté alimentaire, le 21 septembre.



UPA DI CHANGE D'ÉCHELLE

Changer d'échelle, c'est choisir de déployer à une plus grande échelle des solutions porteuses. C'est augmenter le nombre de pays, d'organismes partenaires, de personnes et de familles à rejoindre. C'est accroître les échanges, les résultats économiques et organisationnels et le faire avec plus d'efficacité, d'efficience. Changer d'échelle, c'est le défi auquel UPA Développement international (UPA DI) s'est attaqué en 2016. Il ne s'agit pas seulement de changer de dimension, mais bien de s'assurer de la solidité de chaque point d'appui afin de soutenir plus efficacement l'agriculture familiale à travers le monde. Cette année, le travail de coopération qu'UPA DI a mené auprès des organisations agricoles dont elle est partenaire a permis d'obtenir des résultats bien concrets : 77 865 tonnes de céréales et de riz, 61 306 tonnes de produits maraîchers, 9150 tonnes de viande, 1088938 litres de lait et 4 916 tonnes d'oléagineux. Même en changeant d'échelle, UPA DI met toujours à contribution sa spécificité, grâce à ses nombreux partenaires et réseaux, pour contribuer à l'émancipation de l'agriculture familiale à travers le monde.

PARTICIPATION DES AGRICULTEURS AUX PRÉPARATIFS DU 375 ANNIVERSAIRE DE MONTRÉAL

Une exposition agriculturelle en développement

En 2015, l'Union s'associait à l'Université du Québec à Montréal, Espace pour la vie et les Fonds de recherche du Québec pour participer à la création d'une exposition agriculturelle devant prendre forme en 2017, à temps pour le 375e anniversaire de Montréal. L'objectif de cette exposition nouveau genre est de créer des passerelles entre la ville et la campagne et de susciter, autour d'enjeux agricoles, des échanges enrichissants entre des scientifiques, des agriculteurs, des artistes et le grand public. Les 11 et 12 mai 2016, le projet d'exposition agriculturelle franchissait une première étape en présentant le colloque Entre campagnes et villes : cultures cherchent cultures dans le cadre du prestigieux congrès de l'ACFAS (Association francophone pour le savoir). Pour l'occasion, une quarantaine d'agriculteurs et de chercheurs de diverses disciplines ont échangé leurs points de vue sur différents enjeux liés à l'agriculture. Le 28 mai, le dialogue entre l'agriculture, l'art et la science s'est poursuivi le temps d'un café-rencontre auquel était convié le public des Rendez-vous horticoles du Jardin botanique de Montréal. Les échanges riches et animés ont porté sur les relations entre la nature et l'agriculture et les menaces auxquelles elles sont confrontées.

100 000 arbres pour le milieu agricole

En 2016, l'Union a poursuivi sa collaboration avec le Jour de la Terre pour assurer, l'an prochain, la plantation de 100 000 arbres sur des terres agricoles de la ceinture verte du grand Montréal. En avril, un premier appel de propositions a permis à une vingtaine de projets de plantation de voir le jour sur le territoire de cinq fédérations régionales : Outaouais-Laurentides, Lanaudière, Mauricie, Centre-du-Québec et Montérégie. Grâce à une aide financière octroyant 5 \$ l'arbre, un premier lot de 20 000 arbres a pu être planté. D'autres appels de proposition seront lancés en 2017 pour que les 80000 arbres restants

soient également mis en terre. Cette initiative, qui fait partie du programme «375000 arbres pour célébrer le 375° anniversaire de Montréal », est rendue possible grâce à la Fondation Cowboys fringants, la Fondation David Suzuki, La Compagnie Larivée Cabot Champagne et le gouvernement du Québec, par l'intermédiaire du Secrétariat à la région métropolitaine.





ENSEMBE PLUS FORTS ET PLUS UNIS



ACÉRICULTURE : UN RAPPORT QUI A FAIT RÉAGIR LES PRODUCTEURS

Le 11 février, le ministre Pierre Paradis rendait public le rapport préparé par Florent Gagné sur l'industrie acéricole québécoise dont les 21 recommandations renfermaient tous les ingrédients susceptibles de déstructurer un secteur en plein essor et de démanteler les outils collectifs des agriculteurs du Québec. Aussi, la mobilisation a-t-elle été spontanée : quatre jours plus tard, 1 200 producteurs des quatre coins de la province convergeaient vers l'Assemblée nationale pour protester et dénoncer le rapport.

La mobilisation en bref

- Mise en ligne d'une pétition à l'Assemblée nationale;
- Rencontres avec les députés dans toutes les régions;
- Lettre de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec à tous les producteurs et dossier spécial dans le journal L'U;
- Présence marquée des producteurs sur les réseaux sociaux et dans les médias;
- Plus de 250 producteurs se rendent aux audiences que tient la RMAAQ touchant la demande d'augmenter les contingents logée par la Fédération;
- Activités de presse à Québec;
- Multiples appuis recueillis auprès de nombreux députés et municipalités régionales de comté.

Une année record pour la production acéricole

La publication du controversé rapport n'a pas empêché les acériculteurs du Québec de connaître une année exceptionnelle. Ils ont en effet reçu, pour l'année de commercialisation 2015-2016, des paiements records de 288 M\$ résultant de la vente inégalée de 104,3 millions de livres de sirop d'érable pour la période qui prenait fin le 27 février 2016. Mais ce n'est pas tout...

5 millions de nouvelles entailles et 200 nouvelles entreprises

Le 7 juin, la Régie approuvait l'émission de nouveaux contingents acéricoles, et ce, dès la saison 2017. Cette décision attendue depuis plus d'un an autorisait enfin la Fédération à octroyer 5 millions de nouvelles entailles pour répondre à la demande croissante des marchés. Le 7 octobre, la Fédération procédait au tirage de 1,1 million de nouvelles entailles allouées spécifiquement au démarrage d'entreprises, dont 40 000 destinées à des jeunes de moins de 40 ans.



NON À L'EXPROPRIATION DANS VAUDREUILSOULANGES!

Le 25 novembre 2015, plus de 250 producteurs
manifestaient leur opposition à l'expropriation
d'entreprises agricoles prévue par le projet
d'implantation d'un pôle logistique dans VaudreuilSoulanges. Une fois de plus, la Fédération de l'UPA de la
Montérégie a fait valoir l'importance de trouver des sites de moindre
impact afin de protéger l'agriculture. La bataille n'est pas terminée, car le projet
de loi qui encadre la mise en place de ces infrastructures menace toujours des
fermes de ce secteur.

LE BIEN-ÊTRE ANIMAL, AU COEUR DES PRÉOCCUPATIONS

Avec le Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ) et le Conseil canadien du commerce de détail (CCCD), l'Union tenait, le 10 février, une journée de travail sur le bienêtre animal. La cinquantaine de professionnels présents ont discuté d'enjeux, de stratégies de communication et de plan d'action concerté avec les acteurs de la filière. En commission parlementaire pour l'étude du projet de loi sur le bien-être animal, les représentations de l'Union et de ses groupes spécialisés ont permis de sensibiliser le ministre au travail accompli par les différents groupes de production. L'objectif est de faire reconnaître la pertinence des outils que les offices de production utilisent déjà et d'éviter l'imposition d'un double régime. À cet égard, la version finale de la Loi ouvre la porte à l'application de normes ou de codes de pratiques autres que celles du Conseil national pour les soins aux animaux, ce qui laisse penser que le travail des offices sera reconnu.

DOSSIER DU LAIT DIAFLITRÉ : UN PROBLÈME RÉCURRENT

Depuis la fin des années 90, des ingrédients laitiers passent par les failles du classement tarifaire et contournent les limites d'importation. Le cas le plus grave est celui du lait diafiltré qui, de plus en plus, remplace la protéine de lait frais canadien dans la fabrication de fromages et de yogourts. En 2015, ces importations illégales ont dépassé les 32 000 tonnes, causant aux producteurs des pertes de plus de 220 M\$. Au printemps 2016, ces derniers ont multiplié manifestations et conférences de presse à travers la province pour dénoncer le problème, qui n'est pourtant pas nouveau, et réclamer du gouvernement fédéral des actions concrètes pour le régler. Leurs interventions ont été abondamment couvertes par l'ensemble des médias, tant régionaux que nationaux.

Le 12 avril, le ministre de l'Agriculture du Québec ainsi que les présidents des Producteurs de lait du Québec, des Producteurs laitiers du Canada, d'Agropur et de l'UPA dénonçaient, en conférence de presse, l'inaction du fédéral, réclamaient le respect des normes fromagères canadiennes et dévoilaient une liste de 59 transformateurs appuyant leur demande. Le lendemain, la députée de Mirabel, Sylvie D'Amours, déposait à l'Assemblée nationale une motion d'appui aux producteurs de lait qui a été adoptée à l'unanimité. Le 21 avril, 200 producteurs convergeaient vers Ottawa pour appuyer le dépôt d'une motion que la députée de Berthier-Maskinongé, Ruth Ellen Brosseau, déposait à la Chambre des communes. Sans surprise, la motion enjoignant le gouvernement d'agir était rejetée par les députés libéraux. Le 3 mai, dès 4 h du matin, des dizaines de producteurs laitiers exaspérés bloquaient l'entrée de l'usine montréalaise de Parmalat. Le 25 août, à l'invitation des Producteurs de lait du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 150 agricuteurs se rassemblaient en marge du caucus du Parti libéral du Canada à Saguenay pour dénoncer, une fois encore, l'inaction fédérale en exigeant des gestes concrets du ministre de l'Agriculture, Lawrence MacAuley, et du premier ministre, Justin Trudeau.

FORT ET UNIS À NOUVEAU DEVANT LE PARLEMENT À OTTAWA

Le 1er juin, le gouvernement annonçait son intention de mener des consultations sur les mesures pour atténuer les impacts des ententes commerciales que le Canada négocie avec l'Union européenne - l'Accord économique et commercial global (AECG) - et les pays membres du Partenariat transpacifique (PTP). Le 2 juin, plus de 2 500 personnes et une cinquantaine de tracteurs convergeaient vers Ottawa. Au cours de cette impressionnante manifestation, les producteurs laitiers du Québec et ceux d'autres provinces ont rappelé combien la gestion de l'offre est essentielle pour l'avenir de leurs fermes et pressaient le gouvernement d'agir pour assurer le contrôle adéquat de nos frontières.



LAXISME AUX FRONTIÈRES : LA VOLAILLE DE RÉFORME ÉCOPE AUSSI

Les producteurs de lait ne sont pas les seuls à souffrir du contrôle aléatoire des frontières canadiennes; les éleveurs de volailles également. Si le poulet importé au Canada est assujetti à des contrôles d'importation, la volaille de réforme et les produits contenant 87 % de poulet et moins, appelés « mélanges définis de spécialisés », en sont exemptés. Or, en 2015, le Canada recevait 95,6 % de toute la production américaine de volaille de réforme. Quand on sait que les États-Unis exportent de la volaille de réforme dans d'autres pays et que la demande intérieure pour ce produit est importante, ce volume substantiel porte à croire qu'une quantité importante de poulet américain entre illégalement au Canada sous la mention « volaille de réforme ». Quant aux « mélanges définis de spécialités », en ajoutant de la sauce à une boîte d'ailes de poulet ou en remplissant de farce une poitrine de poulet crue, les transformateurs américains qui les exportent au Canada évitent, eux aussi, le contrôle à nos frontières. **

RAPPORT ANNUEL 2015-2016 | PORTRAIT DE L'UNION (1/2)

L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES
ISSN 1209-9589 (Imprimé)
ISSN 2292-2229 (En ligne)
Dépôt légal, 4° trimestre 2016
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

<u>Photographies</u> Extra Caramel, François Démontagne, Jacques Dorion et Yves Lacombe

Photos couverture : Yves Lacombe

Coordination, conception et montage Direction communications et vie syndicale

<u>Impression</u> Imprimerie Héon et Nadeau Itée



L'Union des producteurs agricoles















